



SUSSAN TAHMASEBI

IRAN. LES DÉFENSEURS DES DROITS DES FEMMES
BRAVENT LA RÉPRESSION

« Il existe un mouvement de défense des femmes [en Iran] [...] il cherche à faire évoluer positivement la société par des moyens civils et en créant de larges alliances sur des sujets qui concernent particulièrement [...] les femmes iraniennes. »

Extrait d'un article de Sussan Tahmasebi intitulé *Empowering Iranian Women through the One Million Signatures Campaign*

**SUSSAN TAHMASEBI EST AUSSI
HARCELÉE PAR LES FORCES DE
SÉCURITÉ...**

Sussan Tahmasebi, militante de la société civile et défenseure des droits des femmes, risque une peine d'emprisonnement pour avoir participé à l'organisation d'une manifestation, en juin 2006, contre la discrimination à l'égard des femmes dans la législation iranienne.

Elle est membre fondatrice et membre de l'exécutif du Centre de recherche et de formation pour les organisations de la société civile (Koneshgaran Davtalab), aussi connu sous le nom d'Institut des bénévoles, et elle a participé au lancement de la Campagne pour l'égalité, dont l'objectif est de recueillir un million de signatures d'Iraniens et d'Iraniennes favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le droit iranien. En avril 2007, elle a été reconnue coupable d'atteinte à la sécurité nationale et condamnée à six mois de prison ferme et dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans. Elle a été laissée en liberté en attendant qu'il soit statué sur son appel.

Sussan Tahmasebi faisait aussi partie des 33 femmes arrêtées le 4 mars 2007. La plupart de ces femmes ont été arrêtées alors qu'elles manifestaient à l'occasion de son procès et de celui de quatre autres femmes. Elle a été libérée quatre jours plus tard et inculpée de « rassemblement et collusion dans l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale, troubles à l'ordre public et refus d'obtempérer aux ordres de la police », charges dont elle a été acquittée en janvier 2008.

Sussan Tahmasebi est aussi harcelée par les forces de sécurité, en particulier les forces du ministère du Renseignement, qui lui ont notamment interdit de voyager entre octobre 2006 et avril 2007.

En octobre 2007, elle a de nouveau été empêchée de quitter le pays, les forces de sécurité de l'aéroport refusant de la laisser voyager avec son ordinateur portable.

AGISSEZ !

Écrivez, en termes polis, au responsable du pouvoir judiciaire.

- Demandez-lui l'annulation de la condamnation de Sussan Tahmasebi et l'abandon de toutes les charges retenues contre elle en lien avec son travail de campagne pacifique en faveur de l'égalité des droits pour les femmes en Iran.
- Appelez-le à mettre un terme au harcèlement dont elle est victime de la part des forces de sécurité.
- Exhortez-le à revoir la législation iranienne afin d'en supprimer toutes les dispositions qui sont discriminatoires envers les femmes.

ENVOYEZ VOS APPELS AU RESPONSABLE DU POUVOIR JUDICIAIRE :

Head of the Judiciary
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St, Vali Asr Ave, south of Serah-e Jomhouri,
Tehran 1316814737, Islamic Republic of Iran

Courriel : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez indiquer : « For the attention of Ayatollah Shahroudi »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur,

Amnesty International
International Secretariat
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW
United Kingdom

Traduction en langue française :
Les Éditions francophones
d'Amnesty International (EFAI)

www.amnesty.org

Février 2008
Index AI : MDE 13/022/2008

**HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



IRAN. LES DÉFENSEURS DES DROITS DES FEMMES BRAVENT LA RÉPRESSION

HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES

AMNESTY
INTERNATIONAL

